

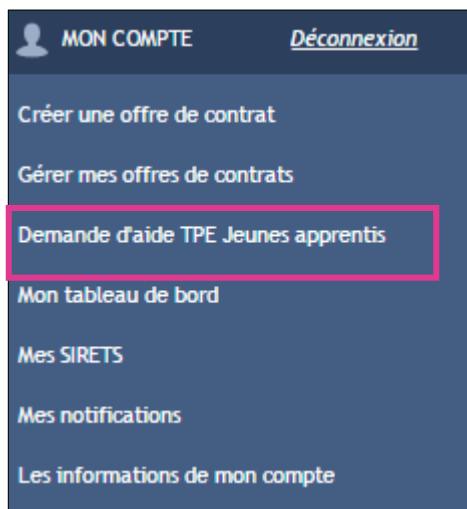
1 Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide [TPE jeunes apprentis](#)?

Cette aide forfaitaire de l'État, cumulable avec les autres dispositifs de primes et d'aides existantes, s'adresse aux entreprises de **moins de 11 salariés** pour le recrutement en **contrat d'apprentissage**, à compter du **1^{er} juin 2015**, de toute personne âgée de **moins de 18 ans** à la date de la conclusion du contrat.

2 Comment réaliser une aide TPE sur le Portail de l'alternance?

La demande d'aide TPE devra être saisie en ligne sur le Portail de l'alternance.

Pour effectuer cette saisie, vous devez préalablement vous créer un compte sur le portail de l'alternance (voir [Guide employeur portail de l'alternance](#)).



1. Une fois connecté sur le Portail de l'Alternance, vous pouvez accéder à Demande d'aide TPE Jeunes apprentis en cliquant sur « Mon Compte », puis sur « Demande d'aide TPE Jeunes Apprentis »

VEUILLEZ DÉFINIR LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE POUR LEQUEL VOUS SOUHAITEZ FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE TPE JEUNES APPRENTIS

Aide TPE jeunes apprentis pour un nouveau contrat

L'aide « TPE jeunes apprentis » suppose, de la part d'une entreprise de moins de 11 salariés, une nouvelle contractualisation en apprentissage à compter du 1er juin 2015 avec un jeune mineur à la date de conclusion du contrat.

Ainsi, un avenant de renouvellement ou de modification est obligatoirement lié à un contrat d'apprentissage initial préalable, et ne saurait entrer dans la catégorie d'un nouveau contrat éligible à cette aide.

Vous ne connaissez pas le numéro de contrat pour lequel vous souhaitez faire une demande de prise en charge TPE Jeunes apprentis

La recherche avancée vous permet de rechercher le contrat

- selon le nom ou le prénom de l'apprenti
- selon les mois et années de début et fin du contrat

Essayez une recherche avancée en cliquant sur le bouton ci dessous.

Faire une recherche Avancée

Le siret de l'établissement :

Vous trouverez le numéro d'enregistrement du contrat en fin de CERFA dans le bloc réservé à l'organisateur de l'enregistrement.

N° d'enregistrement du contrat :

Abandonner

2. Renseignez votre numéro de Siret et le numéro du contrat. Celui-ci est référencé sur la notification d'enregistrement envoyée par la chambre consulaire. Puis cliquez sur « Rechercher ».

L'employeur L'apprenti

CONTACT POUR LE SUIVI DU DOSSIER

Votre civilité Monsieur Madame


Votre nom

Votre prénom

Votre adresse mail

VEUILLEZ VÉRIFIER LES INFORMATIONS ISSUES DE VOTRE INSCRIPTION

Voici les informations dont nous disposons sur votre établissement employeur, si elles ont évolué vous pouvez les modifier ci-dessous.

 Attention, vous devez impérativement déclarer ces changements auprès du centre de formalités des entreprises de votre chambre consultative pour un enregistrement définitif au fichier national des entreprises.

N° de SIRET en tant qu'employeur

Raison sociale de l'établissement

ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

Numéro et voie

Complément

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

Adresse email

CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE ENTREPRISE

Code NAF

Votre entreprise est

Effectif moyen au 31 décembre de l'année dernière

Code Idcc de la convention collective

Votre délégation ABP
 DR A BP IDF CERGY
 47 Avenue des Genottes - BP 8460
 95807 CERGY PONTOISE CEDEX

4



4. Deux cas de figure peuvent se présenter :

- Votre contrat n'est pas référencé, vous devez alors saisir la demande d'aide. Il convient de suivre la procédure indiquée dans la fiche « Saisir une demande d'aide TPE à vide ».
- Votre contrat est déjà référencé et la demande d'aide s'affiche pré remplie. Vous devez alors vérifier les informations de l'onglet « L'employeur » puis cliquez sur « Enregistrer et passer à l'étape suivante »

L'employeur L'apprenti

L'ALTERNANT

Monsieur Madame

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Quelle est sa date de naissance ?

Quelle est votre département de naissance ?

LA PÉRIODE DE CONTRAT AVEC CET APPRENTI

Quelle est la date de début du contrat ?

Quelle est la date de fin du contrat ?

A quelle date a été signée le contrat ?

LES COORDONNÉES DE L'APPRENTI

Courriel :

Numéro de téléphone :

Numéro et voie :

Complément :

Code postal :

Ville :

Votre délégation ASP
DR ASP IDF CERGY
47 Avenue des Genottes - BP 8460
95807 CERGY PONTOISE CEDEX

5

Enregistrer et revenir à l'étape précédente

Enregistrer et passer à l'étape suivante

Les informations ci-dessous ont été modifiées par rapport au contrat enregistré par votre chambre consulaire. Pour compléter votre demande d'aide TPE Jeune Apprentis, vous devez donc joindre le CERFA du contrat d'apprentissage concerné.

Information	Valeur enregistrée par votre chambre consulaire	Valeur saisie dans votre demande
La date de début de contrat	2015-07-13	2015-07-13

6

Ajouter le cerfa

RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

Certaines informations de votre dossier sont invalides

Récapitulatif

Informations sur l'employeur

✓

L'apprenti

✓

Le CERFA de votre contrat d'apprentissage

✗

Certaines informations sur votre demande de prise en charge sont soit incomplètes soit ne respectent pas les conditions d'éligibilité à l'aide TPE Jeune Apprentis. Le tableau récapitulatif ci-contre vous indique les pages qui sont en erreur (✗) et celles qui sont valides (✓). Pour compléter votre demande, vous pouvez cliquer sur le nom de la page et corriger les informations en fonction des messages d'erreur qui vous sont indiquées.

Votre délégation ASP
DR ASP MIDI PYRENEES
78 Rue Saint-Jean - BP 23384
31133 BALMA CEDEX

Rappel des conditions d'éligibilité

Décret n° 2015-773 du 29 juin 2015 portant création d'une aide en faveur des très petites entreprises embauchant des jeunes apprentis

Les entreprises de moins de onze salariés bénéficient d'une aide forfaitaire de l'Etat pour le recrutement en contrat d'apprentissage, à compter du 1er juin 2015, de toute personne âgée de moins de dix-huit ans à la date de la conclusion du contrat

5. Vérifiez les informations de l'onglet « L'apprenti » puis cliquez sur « Enregistrer et passer à l'étape suivante »

6. ATTENTION : Cette étape s'affiche seulement si vous avez modifié un des champs pré-saisi du formulaire de demande d'aide, vous devez alors ajouter une copie de votre contrat (CERFA).

Cliquez sur « Ajouter le CERFA ». Le document devra être en format PDF avec une taille maximum de 2MB

Dossier N° 66220130700034 - Demande pour une aide TPE Jeunes apprentis

ACCÉDEZ À L'ASSISTANCE

Les informations ci-dessous ont été modifiées par rapport au contrat enregistré par votre chambre consulaire. Pour compléter votre demande d'aide TPE Jeune Apprentis, vous devez donc joindre le CERFA du contrat d'apprentissage concerné.

Information	Valeur enregistrée par votre chambre consulaire	Valeur saisie dans votre demande
La date de début de contrat	2015-07-13	2015-07-12

RÉCAPITULATIF DE LA DEMANDE DE PRISE EN CHARGE

7

7 Votre demande de prise en charge est valide

7

7

Le statut de l'employeur	<input checked="" type="checkbox"/>
L'apprenti	<input checked="" type="checkbox"/>
Le CERFA de votre contrat d'apprentissage	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmettre le dossier

7

Votre contrat sera pris en charge du 13/07/2015 au 13/07/2016.

Votre dossier va maintenant être transmis à l'ASP, agence chargée du paiement de l'aide. Celle-ci se chargera d'instruire les dossiers à partir du 28 septembre 2015. Vous recevrez alors par courrier postal une notification avec votre clé d'identification afin de vous connecter sur SYLaé (https://sylaé.asp-public.fr/sylaé/).

Votre délégation ASP
DR ASP MIDI-PYRÉNÉES
78 Rue Saint-Jean - BP 23384
31133 BALMA CEDEX

7. Si les champs sont correctement renseignés, le message « Votre demande de prise en charge est valide » apparaît. Vous devez ensuite cliquer sur l'option « Transmettre le dossier »

Important : Si vous rencontrez une croix rouge au niveau de l'onglet « L'apprenti » et/ou « Informations sur l'employeur », cliquez dessus pour vérifier la complétude de la page

Télétransmission de votre Demande

Attention,

La demande de télétransmission n'est proposée qu'une seule fois. Après télétransmission, il ne vous sera plus possible de modifier cette demande.

8

Souhaitez-vous continuer ?

8

Annuler

Télétransmettre

8. Un message d'avertissement s'affiche. Lisez-le attentivement

Cliquez sur « Télétransmettre » pour transmettre votre demande d'aide à votre délégation ASP. Vous recevrez une notification par courrier postal vous permettant de vous inscrire sur SYLaé. (Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le Guide Processus d'une demande d'aide "TPE JEUNES APPRENTIS")

9

9

Votre demande d'impression a bien été prise en compte pour le contrat 666666666666666666.

Si le téléchargement du PDF ne s'est pas lancé :

- Vérifiez que votre navigateur n'a pas bloqué le téléchargement du PDF
- Cliquez sur le lien ci-dessous pour relancer l'impression de votre demande de prise en charge

Vous pouvez également la télécharger depuis votre tableau de bord.

Relancer l'impression de ma demande de prise en charge

9. Vous pouvez « Relancer l'impression de ma demande de prise en charge » en cliquant sur le lien de l'écran ci-contre

TPE JEUNES APPRENTIS

N° d'enregistrement du contrat d'apprentissage : 095201111101013501

Art. L.8221-1 et suivants du code du travail
Décret n° 2015-773 du 29 juin 2015

L'EMPLOYEUR

Dénomination, raison sociale : Renault dpa

Adresse : Avenue du gros chêne

Code postal : 095201 Commune : ERAGNY

Site : www.renault.fr

N° SIRET : 780120908702333

Code NAF : 2910Z

Type d'employeur : 12

Code IDCC : 0054

Effectif salariés au 31 décembre : 0

L'APPRENTI(E)

M. Mme.

Nom de famille : Genillon

Prénoms : Eméric

Adresse de l'apprenti(e) : Alle du terrier

Code postal : 095201 Commune : JOUY LA FONTAINE

Date de conclusion du contrat d'apprentissage : 03072016

Date de début d'exécution du contrat d'apprentissage : 03082016

Date de fin prévue du contrat d'apprentissage : 03082017

ÉLÉMENTS D'ATTRIBUTION DE LAIDE

Date de début de prise en charge : 03082016 Date de fin de prise en charge : 03082017

Cet imprimé est généré à partir des éléments du Portail de l'Alternance

APPAr@ne

Vous visualisez votre demande de prise en charge au format pdf